



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments

Question écrite n° 121754

## Texte de la question

M. Serge Poignant demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir l'éclairer sur les conditions de prescription et de prise en charge actuelles de l'Avastin, médicament susceptible d'être utilisé en ophtalmologie pour les soins ambulatoires. Il semble, en effet, que ce produit déjà utilisé en milieu hospitalier, malgré l'absence d'autorisation de mise sur le marché, d'étude comparative et prospectives, offre des perspectives thérapeutiques prometteuses pour un coût très modéré. Il souhaitait connaître l'état actuel des procédures engagées en vue d'une plus large utilisation de l'Avastin ainsi que son appréciation sur l'intérêt du recours à ce médicament en milieu hospitalier comme en médecine ambulatoire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Serge Poignant](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121754

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** santé et solidarités (II)

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3503